

JARRY

ATYPIQUE

Novembre 2017

WOINCOURT

Bulletin Municipal de la commune de Woincourt



www.commune-woincourt.fr

Retour sur...



Les rencontres musicales - 04 mai 2017



Concert « En passant » - 30 septembre 2017



La reine des glaces - 15 octobre 2017

Au sommaire

■ Retour sur.....	p.02	■ Intercommunalité.....	p.10
■ Edito.....	p.03	■ Jeux.....	p.11
■ Cadre de vie.....	p.04-05	■ Agenda.....	p.12
■ Enfance.....	p.06-07	■ Info Pratiques/Brèves.....	p.13
■ Vie Scolaire.....	p-08	■ D'ou vient le nom de ma rue.....	p.14
■ Culturel.....	p.09	■ Concours.....	p.15-16

Chères, Woincourtoises, chers Woincourtois,

C'est avec plaisir que nous vous proposons de retrouver les informations concernant l'activité de votre commune en cette fin d'année 2017.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la maison de santé ont débuté, avec l'espoir de densifier l'offre médicale sur le Vimeu.

Vous trouverez dans ce bulletin, le récapitulatif des compétences exercées par notre communauté de communes du Vimeu.

La compétence voirie, sera un des sujets phare de la CCV durant les prochaines années. Son coup reste élevé et pose de nombreuses interrogations auprès des élus du Vimeu. Il y a nécessité, mais les difficultés financières actuelles et avenir pour d'autres communes, doivent faire preuve de pragmatisme face à cette compétence. Le coup de celle-ci, correspond à peu de chose prêt à la baisse de l'ensemble des dotations de notre territoire depuis 2014.

Plus localement, nous devrions nous séparer de la maison des associations pour la fin d'année, avec les difficultés de relocalisation de nos associations sur ce site.

La bibliothèque sera déplacée dans la petite maison qui se trouve en bordure des cours des écoles.

Nous tenions à vous informer que concernant les écoles, le chauffage n'y est pas permanent ; il y a des thermostats d'ambiance dans toutes les classes. Seule une classe doit faire l'objet d'une réparation afin de pouvoir y réguler le chauffage. Il me paraissait important de rétablir une vérité, suite à une rumeur : la commune ne chauffe pas les rues... D'autres pistes sont à l'étude pour réguler le chauffage de manière automatique afin de résoudre la gestion du chauffage par les occupants de nos écoles.

En ce qui concerne l'éclairage public, une explication du fonctionnement vous est énumérée dans ce bulletin. Cela apportera des réponses aux questionnements d'une partie de la population.

En prévision de travaux, nous avons établi un diagnostic du cimetière, afin de résoudre les problèmes d'entretiens. Un investissement est à réaliser pour permettre un maintien de propreté sans produit phytosanitaire qui va se généraliser dans toutes les communes. Des travaux lourds et complexes, vu notre situation auquel nous devons faire face.

Pour finir, vous pouvez découvrir les différentes manifestations de vos associations et de notre salle de spectacle, en espérant vous y retrouver nombreux.

Il me reste à vous souhaiter, au nom de notre conseil municipal, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de Noël et de fins d'années.



**Le maire,
Arnaud Petit**

WOINCOURT

Bulletin Municipal de la
commune de Woincourt

Responsable de la publication :

A. Petit

Montage : **T. Bernard**

Impression :

MCD Communication

Crédit photos :

T. Bernard

Site internet :

www.commune-woincourt.fr

Facebook :

Commune de Woincourt

Imprimé à 680 exemplaires.

Cadre de vie

L'éclairage des rues

Rappel des horaires :

L'éclairage des rues est automatique, la F.D.E est déléguée pour la gestion et l'entretien des lampadaires. La mise en fonction est à partir de 5h jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 23h grâce à une horloge astronomique.

Coût annuel moyen d'une lampe pour l'éclairage des rues / an / habitant

Lampe de 125 Watts Ballon Fluo (interdite à la vente depuis avril 2015)

Éclairage toute la nuit soit 4 100 heures par an	74,76 €
Réduction de puissance une partie de la nuit (30 % durant 7 heures)	67,59 €
Extinction une partie de la nuit (6h) soit 1 910 heures de fonctionnement par an	54,28 €
Pas d'éclairage car besoin nul	0,00 €

Colis des aînés

La distribution des colis des aînés se fera le samedi 16 décembre 2016 dès 9h.

L'Etat simplifie mes démarches

Le permis de Conduire :

Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.

- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfecture

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Certificat d'immatriculation :

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration);
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Enfance

LA TANIÈRE DES PTITS LOUPS ACCUEILS PERISCOLAIRES – EXTRASCOLAIRES

<http://tanièredesptitsloups.wix.com/tanièredesptitsloup>

Extrascolaires



Nous avons à disposition pour nos sorties les bus de la CCV ET ACCES LA PISCINE GRATUITEMENT

VACANCES D'ETE

Période attendue par les enfants. Un panel d'activité et de sortie sont proposés tout au long du mois. Une journée pêche à Visse avec barbecue, équitation, piscine à Viméo, visite et fouille d'un site archéologique, visite du Manoir des Fontaines avec ses musées et le souffleur de verre musée, train de la baie de somme, Denny's parc... D'autres se sont rendus au camping « les Boucaniers » au Tréport. Les enfants ont pu s'initier au mini golf et cette année les enfants de 5 ans ont pu participer au camping. Départ de 18 enfants de 8 à 12 ans et 4 accompagnateurs en séjour de vacances à Port Blanc dans les Côtes d'Armor du 31/07/2017 au 06/08/2017. Au programme, activités nautiques (kayak, paddle, catamaran), visites culturelles, cinéma, randonnée à cheval, visite du jardin Pellinec, veillées à thème.

VACANCES TOUSSAINT

Les enfants ont pu participer à plusieurs journées à thème : un repas sur l'Italie avec au menu tomate mozzarella, des pizzas et des gâteaux italiens confectionnés par les enfants, une journée déguisée pour Halloween, des jeux et un spectacle sur le thème la Belle et la Bête.

Un projet intergénérationnel a été mené avec « la résidence des pays de sommes » de Woincourt : les enfants et les résidents ont fabriqué lors d'un atelier créatif des chauves souris, des masques de citrouilles, des fantômes, des araignées avec de la récup.... Un goûter offert par le personnel de l'animation a clôturé cette demi-journée.

MERCREDIS

Tous les mercredis après-midis, un éventail d'activités est proposé aux enfants. Le planning est distribué à chaque début de période. Piscine tout les 15 jours, sortie prévue en fonction des projets les derniers mercredis de chaque période.

HORAIRES	MATIN	MIDI Pas de cantine		APRES-MIDI
ALSH	9h00 – 12h00			13h30 – 17h00
GARDERIE ALSH	7h30 – 9h00	12h00 – 12h15	13h15 – 13h30	17h00 – 18h00

Périscolaires

CANTINE

Le relevé de cantine s'effectue à la semaine, les parents doivent donc remettre les tickets des enfants **CHAQUE JEUDI** avec le nom, prénom, classe de l'enfant et la date du repas auprès du personnel d'encadrement périscolaire.

Un tableau a été distribué aux parents pour une inscription au mois. Néanmoins cas exceptionnel, l'enfant peut être inscrit 1 semaine avant ou le matin même dans la **limite des 4 places tolérées**.

Sans ticket l'enfant ne pourra bénéficier du service de restauration.

Les présences exceptionnelles ou les absences (quel que soit le motif) doivent être signalées au personnel périscolaire le matin avant 9h00.

NAP (nouvelles activités périscolaires)

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Les enfants doivent être inscrits aux NAP pour participer aux activités. Les inscriptions se font par période au choix soit le lundi, le mardi, le jeudi ou les 3 jours. Néanmoins les enfants doivent être assidus. Ceux qui ne sont pas inscrits aux NAP ne participeront pas. Voici les activités de proposées pour l'année 2017-2018 :

Les maternels :

Expression corporelle, motricité, cuisine, activité physique et sportive, jeux de manipulation et de construction, éveil musical ...

Les primaires :

Ateliers créatifs, cuisine, activité physique et sportive, expression corporelle, activité culturelle, jeux de construction, jeux de réflexion, ateliers scientifiques et de l'aide aux leçons.

RAPPEL DES COORDONNES :

Florence : 06.89.18.93.51

Maud : 06.89.18.62.87

ALSH : 03.22.61.05.73

TARIFS EXTRASCOLAIRES :

Les vacances : le règlement se fera au moment de l'inscription.

Attention : Les inscriptions seront clôturées 1 semaine avant chaque période de vacances.

Quotient familial	Tarif par enfant bénéficiaire C.A.F ou non.	
	Tarif demi journée	Tarif journée
De 0 à 400	0.45 €	0.55 €
De 401 à 800	0.50 €	0.60 €
Supérieur à 800	2.00 €	3.50 €
Garderie tarif unique	2.50 € la semaine	

TARIFS PERISCOLAIRES :

Vente de ticket le lundi et le jeudi en mairie

Accueils périscolaires	Horaires	Bénéficiaire CAF	Non bénéficiaire CAF
Matin ou soir Tarifs semaine	7h15/8h45 16h30/18h15	2.50 €	2.70 €
		3.50 €	3.70 €
Mercredi après-midi	13h30/17H00	2.80 €	3.00 €
Mercredi après-midi + garderie	13h15/18h00	3.20 €	3.50 €
Cantine	12h00/13h30	3.30 €	
N.A.P. Inscription obligatoire	15H30/16H30	GRATUIT	

Scolaire

Ecole de Woincourt

La rentrée 2017 fut placée sous le signe de la musique. Les élèves ayant déjà fréquentés l'école, ont accueilli les nouveaux venus au son d'un chant, *La Maison citrouille*, appris l'an dernier dans le cadre d'un projet artistique inter-école. Il avait donné lieu à **un Concert-Exposition** mêlant chants et arts visuels qui avait remporté un franc succès.



Les élèves ont participé à l'opération **NETTOYONS LA NATURE** le 22 septembre 2017, ils ont fait preuve de bonne volonté lors de l'exécution de cette tâche. Ils



ont récolté 21 kilos de déchets aux abords de l'école et dans les rues de la commune.

Les résultats des évaluations nationales de CP sont très satisfaisants : la majorité des élèves de l'école ont obtenu entre **50% et 96% de réussite en mathématiques** et entre **70% et 80% de réussite en français**.

L'école organise cette année deux CLASSES DE DECOUVERTE de 2 nuits/3 jours :

- Au centre équestre de Fontaine-Le-Sec pour les CP-CE1
- Au centre « Les argousiers » à Merlimont pour les CE2-CM1-CM2.

Afin de récolter des fonds pour financer ces beaux projets, l'école organise une **BROCANTE-BOURSE AUX JOUETS** le **12 novembre 2017**. N'hésitez pas à venir nombreux !!!

Les élèves et leurs enseignantes seront présents pour chanter la Marseillaise le 11 novembre et commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Culturel

Billetterie déjà disponible en mairie

Anne Roumanoff



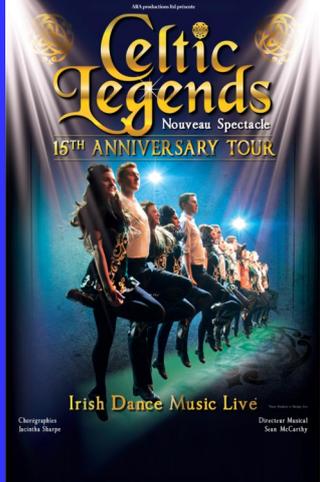
Nouveau spectacle

Mardi 13 février 2018 - Vim'Arts
20 h

Loc: Mairie de Waincourt 03.22.30.00.27
Ginger 03.22.89.20.00 / ginger.fr
Points de vente habituel (Auchan - Leclerc - Fnac - Hyper U)

© Ginger Productions
Licence n° 10043362/1004333

Celtic Legends
Nouveau Spectacle
15TH ANNIVERSARY TOUR



Irish Dance Music Live

Chorégraphe: Bernice Berger
Directeur Musical: Sean McCarthy

Vendredi 23 mars 2018 - Vim'Arts
20h30

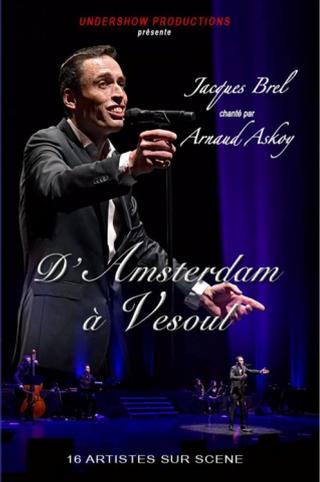
Loc: Mairie de Waincourt 03.22.30.00.27
Ginger 03.22.89.20.00 / ginger.fr
Points de vente habituel (Auchan - Leclerc - Fnac - Hyper U)

© 2018 Celtic Legends Productions

UNDERSHOW PRODUCTIONS présente

Jacques Brel
chanté par
Arnaud Askey

D'Amsterdam à Vesoul



16 ARTISTES SUR SCÈNE

Mardi 27 mars 2018 - Vim'Arts
15h00

Location : Mairie de Waincourt
& points de vente habituel

34€ tarif individuel
31€ tarif de groupe uniquement via les spectacles RGR (02.51.52.81.01)

© 2018 Undershow Productions

FOOD TOUR et KI MAIME NE SUIVE présentent

JARRY
ATYPIQUE



Hors du commun
TÉLÉRAMA

Il est tordant
LE CANARD
ENCHAÎNÉ

Il déclenche
l'hilarité
LE PARISIEN

**WOINCOURT
SALLE VIM'ARTS
SAM 13 JAN 2018**

NOUVELLE DATE

CO-MISE EN SCÈNE: PIERRE-YVES TOUZOT

fnac #youpilavie f JarryPageOfficiale @JarryAtypique JarryAtypique JarryAtypique.fr

© 2018 Jarry Atypique

Retrouvez toute la programmation sur le site internet de la commune ou sur



@vimartssalledespectaclewaincourt

Intercommunalité

Rappel des compétences

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'action d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêts communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutiens aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie.
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Zonage d'assainissement
- Assainissement non collectif
- Assainissement collectif, collecte et traitement des eaux usées domestiques des zones relevant de l'assainissement collectif.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels de dimension intercommunale : Etude, construction, entretien et gestion d'un Centre Aquatique, Renouvellement et mise aux normes et entretien des équipements sportifs émanant du patrimoine de l'ancien SIVOM du Vimeu, Organisation et gestion de l'Ecole de musique du Vimeu et de la Chorale. Aménagement des locaux nécessaires.
- Actions culturelles et sportives : Mise en place d'actions socioculturelles en direction des adolescents. Mise en place d'actions culturelles et sportives qui, par leur importance ou leur nature sont de dimension intercommunale. Mise en place d'actions itinérantes autour de la lecture, hors bibliothèques communales.
- Transports : Transport scolaire et périscolaire des enfants fréquentant les collèges de Feuquières et Friville, du lycée de Friville. Transport scolaire et périscolaire et extrascolaire des enfants des communes membres.
- Entretien éclairage public pour les giratoires des D925; D929 et D48 sur le territoire de la Communauté.
- Sécurité : Construction, renouvellement et entretien des locaux nécessaires à l'implantation de la caserne de gendarmerie. Adhésion, organisation et participation à un conseil Intercommunal de Sécurité Et de Prévention de la Délinquance.
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : Gestion des Cybersites. Création, organisation et gestion d'un Système d'Information Géographique, Exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques.
- Entretien et renouvellement du Patrimoine du SIVOM du Vimeu transféré à la Communauté de Communes.
- Equipements touristiques : Acquisition du Manoir de MIANNAY, aménagement et fonctionnement des gîtes ruraux dont il est doté.

Agenda CCV

<p>NOVEMBRE 18 17H30</p> <p>ALLO CONTEUR ? TOEUFLES</p> <p>Un conteur chez vous ! Vous habitez Toeuffles ? Le conteur Thomas Dupont se propose de venir directement chez vous pour raconter des histoires... Comment ça marche ? Appelez le n° ci-dessous pour réserver votre créneau horaire, à partir de 17H30, invitez vos voisins ou vos amis, et à l'heure prévue, accueillez chaleureusement le conteur, qui restera chez vous 25 minutes environ... Ce rendez-vous s'adresse à tout le monde, quel que soit son âge ! Le conteur choisira ses histoires en fonction de l'auditoire... Résonances www.asso-resonances.fr www.facebook.com/resonances.asso Tel : 06 07 06 97 76</p> <p>TOUT PUBLIC</p> <p>GRATUIT</p>	<p>DECEMBRE 1ER 20H30</p> <p>CABARET LOUFOQUE PAR LA TROUPE SOLILÈS FRESSENNEVILLE</p> <p>C'est avec le plus grand plaisir que nous sommes partis de nouveau en quête des textes et chansons oubliés. Après Gilles et Julien la saison passée, c'est Dranem (Armand Ménard de son vrai nom) que nous ramenons sur le devant de la scène. Ce comique trouper connu le succès durant plus de 20 ans en usant comme personne de jeux de mots remplis de finesse, et en chantant des énormités sous couvert d'une naïveté laissant tout passer ! On lui doit "Les petits pois", son plus grand succès, mais aussi "Le Trou de mon Quai", "Les fruits cuits", "Quand ma zézelte pyotille"... tout un programme ! Bort Vain disait de lui "Comment Dranem peut-il avoir le foupet de débiter devant un public hilare les inepties de son répertoire ? La bête volontaire poussée à ce point confine au génie." Notre Cabaret loufoque est agrémenté de sketches et de monologues comiques puisés dans notre répertoire. Ainsi nous jouons aussi des numéros de Karl Valentin, comique allemand des années 1930, ainsi que des textes des humoristes Bach & Laverne, écrits pour la radio.</p> <p>MAISON POUR TOUS - TOUT PUBLIC PLEIN TARIF : 10 € TARIF RÉDUIT : 5 € RESERVATIONS A L'ACCUEIL DE LA CCV</p>
---	--

<p>JANVIER 13 15H</p> <p>SUR UN AIR DE CHANSONS D'ANTAN MIANNAY</p>	<p>FEVRIER 16 18H30</p> <p>PATAPON LE TRAIN'BIDON FRESSENNEVILLE</p>
---	--

Rébus - Sudoku - Mots mêlés

W !



??,
de,
des



Réponse :

2			1		4	6		9
					8		1	3
1				3	2	5		
	7						5	
		8	4		7	3		
	9						6	
		4	9	2				5
5	1		3					
9		2	7		5			6

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 28939 - Niveau Moyen

Noms des rues

V R E B E L K T N A C R O L G S Z M Ç B
 C W U W D Z Z P P B B W V B L E U E T S
 Z U F A L L E N D E L A B A R R E Z V G
 O Y U X V N O T N A D F P N J U U Q E A
 T F G X D T B U C C B H P B H A D O W Q
 L D V Z B Z D V C X T Q H X S J E F R K
 O E H F R U A J B H E V G B C I C Y I E
 D Y Q B C Q C Ç G R E L E T R A M B T P
 A B V R H Ç P Y I J S L H U T P G T X M
 M O O I T D W A H J N F C E N D E V M Q
 U Q L J I P T N V W E B L X A L N O D Z
 C N U S O L S I I A S A B I L R U A A H
 W A I U O P I C A S S O V I L L Z T H O
 B P D V D K Q X U C A A T A I O I X D U
 Y A E X U S M E R V R P G N A P T R W L
 A S R U G A E E U L B R E L V A N Y Ç E
 O K T O J N L T I F A L O Z G S F G E T
 M V U H N C D N X N H F H Q W H L A D S
 L M W Y E E R A G V R W T A D U R E N I
 D Y F L T J R E O G U H V Q M E P C Z C

ALLENDE
 BARON
 BLEUETS
 BRASSENS
 CATELAS
 CURIE
 DANTON
 DELABARRE
 DOLTO
 DUCROQ
 GARE
 HOULET
 HUGO
 JAURES
 KLEBER
 LAGRANGE
 LECLERC
 LORCA
 LOUCHEL
 MARTEL
 MOULIN
 NERUDA
 PICASSO
 TILLETTE
 VAILLANT
 VARLIN
 VOLTAIRE
 ZOLA

Agenda

Commémoration de l'Armistice
11 novembre
Place de la mairie

**Brocante - Bourse aux
 jouets de l'Ecole de
 Woincourt**

12 novembre 2017
Hall des expositions

Loto de l'ASWD
09 décembre 2017
Hall des sports

**Expo des Voltigeurs du
 Vimeu**

11 février 2018
Hall des sports

**Concours des Archers
 Woincourtois**
03-04 mars 2018
Hall des sports

La basse cour à l'honneur

**Expo / Championnat de France /
 Championnat Régional**

Société Avicole du Vimeu Marquenterre

Les 02 et 03 décembre 2017
Hall des expositions

Rando VTT - WRC
10 décembre 2017
Annexe Vim'Arts

Défilé du Père Noël à partir de 9h
17 décembre 2017
Dans les rues de Woincourt
Par l'amicale des sapeurs pompiers

Repas des aînés
18 février 2018
Vim'Arts

**Brocante du Karaté Club de
 Friville**
11 mars 2018
Hall des expositions

Infos pratiques



Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

03 22 30 00 27

Permanence des élus :

Le Maire Mr Petit : Mercredi de 18h à 19h

1^{ère} Adjointe Mme Dumont *Chargée de l'action sociale:*

Mercredi de 17h à 18h

2^{ème} Adjoint Mr Sauvage *Chargé des travaux et patrimoines:*

Vendredi de 17h à 18h

3^{ème} Adjointe Mme Deloubrière *Chargée du scolaire, périscolaire et*

cérémonie : Mardi de 18h à 19h

Permanence de l'assistante sociale :

Prendre rendez-vous au 03.60.03.42.30

Bibliothèque municipale :

Le mercredi de 17h00 à 18h00

Le samedi de 10h45 à 11h45

Brèves

Carnet

NAISSANCES

Emilie Martine Jacqueline REZZOUK,
née le 26 juin 2017 à Dieppe

MARIAGE

Kévin Didier Jérôme DARRAS et
Claire Danielle Odette GOSSET,
le 23 septembre 2017

DECES

Michel Louis Albert LABARRE, décédé
le 09 juillet 2017 à Woincourt

Serge Daniel LARPIN, décédé
le 15 août 2017 à Abbeville

Geneviève Christiane CHARPENTIER
veuve BOUTROY, décédée
le 19 août 2017 à Woincourt

Corinne Madeleine Christiane LEBLOND
épouse RACINE, décédée
le 27 août 2017 à Woincourt

Bernard Daniel Georges POUYMAYON
décédé, le 14 octobre 2017 à Woincourt

Marguerite Andrée Suzanne Louise BENOIT
veuve TIENNOT, décédée
le 24 octobre 2017 à Woincourt

Denise Léa Victoria DEJARDIN
Veuve ALLARD, décédée
le 24 octobre 2017 à Woincourt

Tarifs des services de la mairie

Tarifs Photocopies : Habitants Commune : **0.10 €** Hors Commune : **0.40 €**

Tarifs Cantine : Enfants : **3.30 €** Adultes : **4.00 €**

Tarifs périscolaire :

Garderie : Matin et Soir **3.70 €** ou **3.50 €** (si bénéficiaire CAF) par semaine

Matin ou Soir **2.70 €** ou **2.50 €** (si bénéficiaire CAF) par semaine

Mercredi : **3.00€** ou **2.80 €** (si bénéficiaire CAF) par semaine, supplément si garderie

Tarifs location de tables et chaises : (chez l'habitant)

Chaise : **0.25 €** l'unité

Table : **1.00 €** l'unité

Livraison/enlèvement : **10.00 €**

Caution de **50.00 €** par table

D'où vient le nom de ma rue?



Salvador Allende

Homme politique socialiste chilien

1908-1973

Né à Valparaíso, au Chili, Salvador Allende est issu d'un milieu bourgeois. Etudiant en médecine à la faculté de Santiago, il préside le Cercle des étudiants de médecine, s'intéresse à des écrits marxistes, puis entre dans la franc-maçonnerie. En 1930, il est emprisonné pour avoir lutté contre le dictateur Carlos Ibáñez del Campo et termine ses études en 1932.

Tout en exerçant son métier de médecin, Salvador Allende s'engage activement dans la politique. Il fonde le Front Populaire, en 1936 et est élu à la chambre des députés en 1937. Dans le gouvernement socialiste de Pedro Aguirre Cerda, il devient Ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique de 1939 à 1942. Secrétaire général du Parti socialiste, il échoue une première fois à l'élection présidentielle de 1952.

Salvador Allende effectue une série de voyages en Chine, en Europe et en Union Soviétique. Avec le Parti socialiste populaire et le Parti communiste, il fonde le Front d'action populaire qu'il représente, sans succès aux élections présidentielles de 1958 et de 1964.

A sa quatrième tentative, Salvador Allende remporte d'une courte majorité les élections présidentielles de 1973 à la tête d'une coalition des partis de gauche, l'Unité populaire. Nommé à la Présidence de la République, il cherche à satisfaire les aspirations du peuple sans jamais s'écarter de la légalité. Il conduit un important programme de nationalisations et entreprend une réforme agraire, mais il ne peut empêcher l'économie du Chili de s'effondrer et l'inflation de devenir très importante.

Le 11 septembre 1973, le général Augusto Pinochet, soutenu par les Etats-Unis, prend le pouvoir en assiégeant et bombardant le palais présidentiel. Salvador Allende meurt le jour même dans des circonstances troubles, officiellement en se suicidant avec une arme à feu.

Source : toupie.org

Dessine-moi un Logo

Concours

Petits et grands, participer à la création du logo de votre commune. Notre commune souhaite créer son identité visuelle, et se doter d'un logo.

Un logo est une représentation graphique, un dessin ou une photo, des lettres ou des symboles que l'on utilise comme une signature sur des affiches, des courriers, des panneaux, le bulletin municipal, des enseignes, site internet, etc., qui permet de reconnaître tout de suite son auteur.

Le futur logo de Woincourt devra évoquer ses caractéristiques, ses valeurs, son histoire, ses usines, etc.

Les projets devront être fournis sur un format papier A4.

Toutes les techniques sont acceptées.

Il est interdit de détourner un logo, une marque ou tout autre élément non libre de droit.

Les projets ne devront pas être signés, ni porter de marques distinctives permettant d'identifier son auteur.

Les logos seront jugés selon les critères suivants :

- La manière dont ils représentent la commune (sens, pertinence, personnalité, originalité)
- L'image positive qu'ils véhiculent.
- Leur qualité visuelle et leur possibilité d'adaptation.

Ce concours est ouvert à toute personne habitant Woincourt ou qui rejoindra Woincourt au 1er janvier 2018. En sont exclus les membres du conseil municipal. Dans le cas d'un candidat mineur l'autorisation de participer d'un représentant légal est obligatoire. Chaque participant a la liberté d'adresser un ou plusieurs projets.

Vous pouvez déposer vos projets de logos jusqu'au 31 janvier 2018. Tous les projets devront être expédiés par courrier ou remis en mairie à l'adresse suivante :

Commune de WOINCOURT
Place de la Mairie
80520 WOINCOURT

LES DOCUMENTS A JOINDRE

Le ou les projets comprendront :

- Une enveloppe cachetée contenant une représentation du logo en couleur et une présentation expliquant le projet.
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat .
- Le présent règlement et la déclaration sur l'honneur affirmant que le projet est le fruit d'un travail personnel et qu'il ne viole aucun droit d'auteur remplis et signés.

Concours

LES DROITS D'AUTEUR

Le participant accepte de céder les droits d'auteur de son projet à la commune de Woincourt à titre exclusif et gratuit.

Dans le cas où Woincourt utilise le logo, le participant accepte que celui-ci soit éventuellement modifié, recadré et/ou accompagné d'un écrit.

En participant à ce concours, le candidat autorise la publication de ses logos sans réclamer de participation financière pour toutes les opérations liées au concours (diffusion, reproduction, exposition et publication à des fins non commerciales).

Un jury, composé d'élu(e)s du conseil municipal se réunira pour sélectionner les meilleurs projets.

Ceux-ci seront ensuite présentés au conseil municipal de Woincourt qui établira un classement, tout en se gardant le droit de ne retenir aucun projet.

Le résultat final sera communiqué lors de notre prochaine édition du bulletin municipal (mars 2018)

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : _____ Prénom: _____

Age : _____

Adresse: _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : __/__/__/__/__ e-mail : _____

J'accepte le présent règlement.

Fait à _____ le : __/__/__

Signature du participant : _____ Si le participant est mineur, nom et signature de son représentant légal : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné _____ déclare que le projet de logo ci-joint est le résultat de mon travail personnel. Tous les éléments fournis ont été exécutés par mes soins, j'en possède donc tous les droits à l'image. Mon idée ou mes idées de logo ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne violent aucun droit d'auteur.

Signature du participant : _____ Si le participant est mineur, nom et signature de son représentant légal : _____